

## La distribution des médicaments : un questionnement s'impose...

Clément Desbiens, M. Sc., pharmacien, Complexe hospitalier de la Sagamie

Le titre de cet éditorial est aussi le titre du document du comité de réingénierie de l'A.P.E.S. offert depuis peu sur le site de l'Association. Un questionnement... (définition du Petit Robert : le fait de poser un ensemble de questions), un peu comme le fait Jean-François Bussiès sur l'informatique dans son éditorial. Comme la distribution des médicaments et l'informatique sont intimement liées dans nos départements de pharmacie, c'est probablement pour cette raison que vous avez deux éditoriaux dans ce numéro du Pharmactuel. De mon côté, laissez-moi vous parler du document final qui conclut les travaux du comité de réingénierie de l'A.P.E.S.

### L'origine

Dans la foulée de Virage 2000, l'exercice de planification stratégique de l'A.P.E.S. tenu en 1996, le conseil d'administration décida de former un groupe de travail qui serait responsable d'analyser l'ensemble des processus reliés à la distribution des médicaments afin de faciliter, de déléguer ou d'éliminer certaines activités. L'objectif final étant de promouvoir la prestation des soins pharmaceutiques.

### Le contenu

Le document « La distribution des médicaments : un questionnement s'impose... » présente donc le résultat des travaux des membres du groupe de travail, à la lumière de la documentation disponible, des constats du sondage sur les activités reliées à la distribution des médicaments que nous avons réalisé, ainsi que du cadre légal dans lequel nous exerçons notre profession. À travers quatre (4) grands axes que sont les activités reliées à la distribution des médicaments, l'informatisation, l'automatisation et les autres pistes de solution, nous vous proposons des outils, des positions et des solutions de rechange afin de diminuer le temps-pharmacien consacré à des activités techniques ou de distribution.

Les membres du groupe de travail n'ont pas la prétention de pouvoir réaliser la réingénierie de tous les départements de pharmacie du Québec. Cependant, sans être applicables de façon intégrale pour tous, les éléments contenus dans ce document pourront faire l'objet de discussions à l'intérieur de vos départements et services de pharmacie et amener un questionnement sur vos façons de faire.

### Le pourquoi

Les pharmaciens d'établissements des années 2000 doivent assumer la prestation de soins pharmaceutiques à une population plus âgée, mieux informée et recevant de nouvelles classes de médicaments dignes de la dernière technologie. Pour le patient, l'équipe interdisciplinaire et le réseau, le pharmacien est maintenant un incontournable afin que le patient reçoive le médicament le plus approprié à ses besoins et ils comptent sur lui. Le défi, dans le contexte actuel, c'est d'être présent près du patient, d'être un incontournable à l'unité de soins.

D'aucuns diront que les effectifs sont insuffisants pour atteindre cet objectif, que la distribution des médicaments prend tout leur temps ou encore que nous ne pouvons déléguer certaines activités aux assistants-techniques. Il faut contourner ces excuses avec l'ouverture d'esprit dont les pharmaciens ont toujours fait preuve dans le passé. C'est à nous de prendre les moyens pour assurer des soins pharmaceutiques à nos patients. Nous devons toujours assurer la distribution mais en optimisant les ressources à y consacrer en répartissant mieux les tâches, revoir notre système de distribution ou avoir recours à l'automatisation.

En conclusion, nous espérons que les solutions avancées dans le document susciteront des questionnements et vous seront utiles afin de promouvoir la prestation de soins pharmaceutiques.